Mémoire (1)

PAM1012-NSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Master en sciences infirmières - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**28 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	**CO-REQUIS** PAM1001-NSAN PAM1009-NSAN PAM1010-NSAN

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Marie Erpicum	Naoual BOUMEDIAN Marie Erpicum Aurore GEORGES Julien GRANDJEAN Samia MOUSSA

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Master en sciences infirmières	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE Mémoire (1) contribue au développement des compétences infirmières nécessaires pour questionner les pratiques et construire une réflexion scientifique ancrée dans les savoirs de la discipline infirmière. Elle accompagne l'étudiant dans la phase conceptuelle de son travail de mémoire, en mobilisant les savoirs disciplinaires développés dans l'UE Sciences infirmières (1), les méthodes de recherche approfondies dans l'UE Méthodologie de la recherche (2) et les compétences de recherche documentaire acquises au bachelier et réapprofondies dans l'UE Méthodologie de la recherche (1). Elle permet ainsi de construire progressivement le projet de mémoire et prépare l'étudiant à la réalisation de l'UE Mémoire (2).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes, issues du référentiel de compétences des Masters en Sciences Infirmières en Fédération Wallonie-Bruxelles:

Porter un regard critique sur les pratiques

- Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique

Promouvoir le respect des réglementations

- Diffuser les réglementations et leur actualisation
- Soutenir la mise en application des réglementations

Promouvoir la profession infirmière

- Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires

Exercer un leadership politique

- Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines

Contribuer au développement de la science infirmière

- Créer une dynamique locale pour la mise en œuvre de projets de recherche scientifique
- Accompagner les étudiants et collègues infirmiers dans la réalisation d'un travail de recherche
- Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets locaux de recherche scientifique
- Communiquer les résultats de ses recherches lors d'événements scientifiques et dans la littérature scientifique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant devra avoir démontré être capable d'/de :

- Identifier une problématique relevant du champ disciplinaire infirmier ;
- Etayer cette problématique à la lumière d'une revue de la littérature;
- Identifier les concepts, théories et modèles disciplinaires en lien avec cette problématique;
- Formuler une question de recherche pertinente pour étudier cette problématique et contribuer à sa solution;
- Faire preuve d'esprit critique;
- Présenter le fruit de sa réflexion oralement à ses pairs, de façon claire, précise et concise;
- Accompagner ses pairs dans leur réflexion;
- Respecter un canevas fourni (en fond et en forme);
- Respecter les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe;
- Respecter les principes d'écriture scientifique ;
- Respecter un agencement logique des idées et des paragraphes;
- Respecter les normes APA7
- Différencier ce qui relève de l'hypothèse, de ce qui est justifiable par des données probantes, référencées;
- Rédiger une introduction d'article scientifique;
- Exposer les premiers éléments de la phase méthodologique de sa recherche, sous la forme d'une section méthode d'article scientifique.

CONTENU

Démarche scientifique
Phase conceptuelle de recherche en science infirmière
Intelligence artificielle et recherche scientifique
Sources de données en santé : Esprit critique
Sources de littérature en science infirmière
Méthodes de recherche documentaire spécifiques aux bases de données en science infirmière
Principes d'écriture scientifique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Dallaire, C., & Toupin, I. (s. d.). Les théories à spectre modéré, les théories propres aux situations et les interventions infirmières. In Le savoir infirmier : Au cœur de la discipline et de la profession infirmière (p. 239-264). Gaëtan Morin.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6 (2e éd.). Lamarre.

Fawcett, Jacqueline. (2016). Applying Conceptual Models of Nursing—Quality Improvement, Research, and Practice (Springer).

https://www.cur.ac.rw/mis/main/library/documents/book_file/digital-67a0b4fbece600.26494541.pdf

Liehr, P., & Smith, M. J. (2017). Middle Range Theory : A Perspective on Development and Use. Advances in Nursing Science, 40(1), 51-63. https://doi.org/10.1097/ANS.0000000000000162

Michaux, L. (2016). Les recherches en soins : Du mémoire de fin d'études à l'essor de la recherche infirmière. Seli Arslan.

Missi, P. M., Dallaire, C., & Giguère, J.-F. (2018). Science et science infirmière : Quels liens, quels enjeux et quelle évolution future pour la discipline infirmière ?: Recherche en soins infirmiers, N° 134(3), 6-15. https://doi.org/10.3917/rsi.134.0006

Pasquinelli, E., & Bronner, G. (2025). Eduquer à l'esprit critique. Bases théoriques et indications pratiques pour l'enseignement et la formation (p. 132). Conseil scientifique de l'éducation nationale. https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Ressources_pedagogiques/VDEF_Eduquer_a_lesprit_critique_CSEN.pdf

Pochet, B. (2015). Comprendre et maîtriser la littérature scientifique. Les Presses agronomiques de Gembloux.https://infolit.be/CoMLiS/

Une introduction à la science, à la recherche, à la recherche axée sur le patient et à la recherche participative. (s. d.). Comprendre la recherche. https://www.comprendrelarecherche.ca/introduction-a-la-recherche/

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAM1012-RASI1 — Recherche appliquée en sciences infirmières (1)	https://moodle.henallux.be/course/view.php?id=50

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAM1012-RASI1 — Recherche appliquée en sciences infirmières (1)	28 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAM1012-RASI1 — Recherche appliquée en sciences infirmières (1)	Le cours est dispensé sous forme de cours magistraux en auditoire, d'e-learning et capsules vidéos en autonomie, de TP, classe inversée et lectures, débats et discussions. Des tests relatifs au prérequis sont mis en ligne sur Moodle et à réaliser en autonomie dans un délai imparti. La réussite de ces tests conditionne la présentation de l'épreuve orale. Les dernières séances de cours consistent en la présentation orale par chaque étudiant des éléments structurants de leur phase conceptuelle de recherche. cette présentation intervient dans la note de l'UE et n'est pas remédiable en seconde session.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Non applicable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est structurée comme suit :

1. **Présentation orale** du travail individuel (15% de la cote finale). Cette partie n'est pas remédiable en seconde session
2. **Travail écrit** individuel (85% de la cote finale). Cette partie peut être représentée en seconde session (aout)

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En première session, toute activité d'évaluation non présentée entrainera la note de 0/20 à l'UE (cf. REED).

La cote finale est constituée de la moyenne pondérée des différentes activités d'évaluation.

En cas de seconde session, les notes des activités non remédiables sont maintenues.

Aucun report de note n'est effectué d'une année académique à l'autre. En cas d'échec à l'UE au terme de la seconde session, toutes les activités sont donc à représenter l'année académique suivante.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAM1012-RASI1 — Recherche appliquée en sciences infirmières (1)	La réalisation des tests de prérequis est obligatoire. Une cote minimale de 16/20 à ces tests est nécessaire pour avoir accès à la présentation orale. La présentation orale consiste en un exposé par l'étudiant des éléments structurants de la phase conceptuelle de recherche qu'il mène dans le cadre de son mémoire. En cas de non présentation sans motif légitime, la cote "PP" est attribuée. En cas d'absence pour motif légitime, une cote de 0 (ML) est attribuée. La production écrite consiste en la rédaction de la section "Introduction" de l'article scientifique relatif à l'étude menée dans le cadre du mémoire et à l'ébauche de la section "Matériel et méthodes"

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.